« Utilisations de l’IA en contexte électoral : le nouveau défi pour la confiance démocratique » Latifa Akharbach, présidente de la HACA À la conférence internationale sur « La régulation médiatique des élections à l’ère du numérique et de l’intelligence artificielle » Cotonou les 10 et 11 juillet 2025

11 juil 2025

« Dans le nouvel environnement médiatique globalisé et algorithmisé au sein duquel évoluent désormais toutes les sociétés, les moments de vérité démocratique que sont les élections sont devenus aussi des temps forts de circulation du faux et de prolifération de l'intox », a déclaré à Cotonou le 11 juillet 2025, la présidente de la HACA. Prenant part aux travaux de la conférence internationale sur « La régulation médiatique des élections à l'ère du numérique et de l'intelligence artificielle » organisée par l'instance de régulation des médias du Bénin, Mme Latifa Akharbach a estimé que « Générée et amplifiée par des outils d'intelligence artificielle toujours plus performants et plus accessibles, cette désinformation constitue l'un des risques numériques systémiques majeurs qu'il est impératif de gérer et de contenir, afin de préserver non seulement l'intégrité des processus électoraux, mais aussi la confiance démocratique. »
La responsable marocaine a aussi plaidé lors de cette conférence dont les travaux ont été ouverts par la vice-présidente de la république du Bénin, Mme Mariam Chabi Talata, pour une action

panafricaine concertée et une vision partagée pour un développent du numérique et de l'IA tourné vers l'intérêt général du continent. Elle à ce propos souligné que lors des premières Assises Nationales de l'IA tenues le 1er juillet 2025 à Rabat il a été rappelé solennellement que la stratégie du Royaume dans ce domaine est fondée sur la souveraineté numérique, l'éthique technologique, l'inclusion sociale et orientée vers le développement souverain du continent africain.
En conclusion de sa communication intitulée « Intelligence Artificielle et élections, la nouvelle frontière de la confiance démocratique », la présidente de la HACA a expliqué que si le renforcement et la mise à jour du cadre juridique et régulatoire encadrant les usages des outils numériques et de l'intelligence artificielle dans les campagnes électorales était une exigence incontournable pour sauvegarder la confiance démocratique dans tous les pays, cela n'était pas suffisant. Car, a-t-elle argumenté : « l'enjeu fondamental à ce niveau est d'installer, de manière pérenne, les capacités et les conditions nécessaires – en termes de libertés fondamentales, de professionnalisme médiatique et régulatoire et de maitrise technologique - pour anticiper et gérer les risques menaçant l'intégrité du débat public et la crédibilité des systèmes médiatiques ».
Organisé par la Haute Autorité de l'Audiovisuel et la Communication (HAAC) du Bénin, dans le cadre du plan d'action du Réseau des Instances Africaines de Régulation de la Communication, cet évènement a réuni les représentants d'une quinzaine de pays ainsi que de hauts responsables politiques et médiatiques et des membres de la Commission électorale indépendante du Bénin.
Outre, la présidente, la délégation de la HACA à cette conférence internationale était composée également de M. Jaafar Kansoussi, Membre du Conseil Supérieur de la Communication Audiovisuelle, et Monsieur Talal Salahdine, Manager des Affaires Africaines et Internationales de de l'instance marocaine.

Liens
[1] https://www.haca.ma/fr/javascript%3A%3B